LES PARENTS DU COLLEGE ROSA PARKS VEULENT CONSERVER LES 2 CPE!

Les représentants des parents du collège Rosa Parks à Rennes ont récemment appris la décision du recteur d'académie de supprimer un demi-poste de CPE à la rentrée 2020.

Le collège de 540 élèves est dans une zone en REP (Réseau d'Éducation Prioritaire). Le taux de boursiers y est de 70 %. contre 20% en moyenne dans le département. Il dispose de différentes sections : internationale anglais, théâtre ,football, SEGPA.

Disposant de 2 sites en 2018 le collège a du céder le site de Malifeu à la rentrée 2019 sur décision du conseil départemental et du rectorat.

Les parents affiliés à la FCPE déplorent le peu de considération du rectorat. Ils ne sont jamais associés aux discussions concernant ces décisions pourtant cruciales pour la vie de l'établissement. Les parents considèrent toujours que cette fusion ne permettra pas d'améliorer l'attractivité du collège. En ces temps de crise sanitaire et de distanciation physique il aurait été judicieux de disposer de 2 sites suffisamment vastes!

La décision de suppression d'un demi-poste de CPE signe à présent l'acte 2 de cette dégradation des conditions d'accueil . En janvier 2019 , lors d'une réunion de « crise » au conseil départemental les parents avaient obtenu de la direction académique départementale que les deux postes de CPE soient préservés. Monsieur le Directeur Académique avait confirmé que ce deuxième poste ne serait pas remis en question. En quoi cela deviendrait-il insurmontable 1 an après ?

En cette période particulièrement éprouvante de crise sanitaire durant laquelle nombre d'élèves de ce collège ont été fragilisés dans leurs apprentissages suite aux 2 mois de confinement, les parents ressentent une incompréhension totale vis-à-vis de cette décision, qu'ils vivent comme une trahison. Contre cette décision, ils ont déposé une motion votée à l'unanimité (- 3 absentions) lors du CA du collège le 11 mai dernier.

Le 15 mai ils ont écrit au rectorat et à la direction académique pour demander le maintien des 2 postes de CPE. A ce jour, ils n'ont pas eu de réponse.

Une pétition en ligne http://chng.it/n4VDCbJWfz a recueilli 726 signatures .

Les parents du collège Rosa Parks continueront à se mobiliser pour un établissement de qualité à Villejean!

Le 27 mai 2020

Les parents élus du collège Rosa Parks Contact Rodrigue BERNARD 06 70 64 28 84 ou Catherine DUPRAZ 06 89 26 14 19

parent.rosaparks@yahoo.fr

